

# CATHEUX INFOS



Bulletin municipal

Mai 2014

## Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs

*Être maire d'une commune, c'est une vraie mission, c'est un mandat de proximité et de relations directes avec les habitants. Et je vous remercie de m'avoir renouvelé votre confiance.*

*En ma qualité de maire, je suis conscient de la responsabilité que ce mandat implique à votre égard et à l'avenir de la commune. Il faut néanmoins souligner que l'État se désengage de plus en plus vis-à-vis des collectivités et que nous vivons un transfert de charges important, et non financé, avec des missions à mener de plus en plus complexes. Pourtant je m'attacherai toujours, dans la mesure du possible, à veiller quotidiennement au développement harmonieux de notre territoire.*

*Veillez croire, Mesdames, Messieurs, à mes sentiments dévoués.*

*Éric Tribout*



## Votre nouveau Conseil municipal

Éric TRIBOUT, maire

Jean-Marie DECORMEILLE, 1<sup>er</sup> adjoint

Jean-Marc FÉMOLANT, 2<sup>e</sup> adjoint

Yvette COUVREUR, conseillère

Catherine FERREIRA, conseillère

Valérie LEBESGUE, conseillère

Maryse ZAZALI, conseillère

## Dans ce numéro

- Présentation de votre nouveau Conseil municipal
- Les commissions municipales
- Infos pratiques
- A la bonne heure !
- Journée du souvenir
- Travaux communaux
- Catheux animations

*L'équipe municipale vous remercie chaleureusement de la confiance que vous lui avez témoignée lors des dernières élections municipales. Votre participation massive à ces dernières prouve votre attachement à notre village. Nous nous efforcerons donc, au cours de ce mandat, d'œuvrer ensemble, et avec votre appui, au bien de tous.*

*Le Conseil municipal*

Félicien DECORMEILLE, conseiller

Gérard DUHAMEL, conseiller

Bertrand HOCQUET, conseiller

Nicolas NORTIER, conseiller

## Commissions et délégations

Personnel communal, assainissement En l'absence du maire : pouvoir de police et secrétariat	Jean-Marie DECORMEILLE > 1 <sup>er</sup> adjoint
Communication, bulletin municipal En l'absence du maire : pouvoir de police et secrétariat	Jean-Marc FÉMOLANT > 2 <sup>e</sup> adjoint
L'Ameva	Délégué titulaire : Éric TRIBOUT
Communauté de Communes	Délégué titulaire : Éric TRIBOUT Délégué suppléant : Jean-Marie DECORMEILLE
Regroupement pédagogique intercommunal	Délégués titulaires : Éric TRIBOUT, Jean-Marie DECORMEILLE, Valérie LEBESGUE, Maryse ZAZALI Délégués suppléants : Yvette COUVREUR, Catherine FERREIRA, Félicien DECORMEILLE, Bertrand HOCQUET
Syndicat d'électrification de l'Oise	Délégué titulaire : Éric TRIBOUT Délégués suppléants : Jean-Marie DECORMEILLE, Jean-Marc FÉMOLANT
Syndicat de la Haute Vallée de la Celle	Délégués titulaires : Éric TRIBOUT > PRÉSIDENT, Jean-Marc FÉMOLANT, Félicien DECORMEILLE, Bertrand HOCQUET Délégués suppléants : Maryse ZAZALI, Yvette COUVREUR, Catherine FERREIRA, Nicolas NORTIER
Commission chemins et travaux	Tous les membres du conseil municipal
Commission des fêtes	Tous les membres du conseil municipal
Commission des impôts	Éric TRIBOUT, Jean-Marie DECORMEILLE, Gérard DUHAMEL, Maryse ZAZALI, Yvette COUVREUR, Michel COUVREUR, Nicolas NORTIER, Bertrand HOCQUET, Catherine GILLET, Valérie LEBESGUE, Valentin DECORMEILLE, Véronique VERSLUYS-TRIBOUT, Mathieu CORNET, Frédéric CARROYE, Dominique VILLIERS, Claude Caron, Sylvain D'HERMY, Françoise RICARD, Patrice LEBESGUE, Didier VERBEKE
Commission des listes électorales	Éric TRIBOUT, Jean-Marie DECORMEILLE, Michèle DUHAMEL, Eugène DECORMEILLE
Commissions des appels d'offre	Titulaires : Éric TRIBOUT, Valérie LEBESGUE, Félicien DECORMEILLE, Jean-Marie DECORMEILLE SUPPLÉANTS : Bertrand HOCQUET, Nicolas NORTIER, Gérard DUHAMEL, Jean-Marc FÉMOLANT
CCAS	Éric TRIBOUT, Valérie LEBESGUE, Maryse ZAZALI, Catherine FERREIRA, Jean-Marc FÉMOLANT, Yvette COUVREUR. Extérieur : Jean-René DELRUE, Valérie FÉMOLANT
Correspondant Défense nationale	Félicien DECORMEILLE



### Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Le recensement est obligatoire. Il est à réaliser entre le jour du 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant.

Rendez vous à la mairie de votre domicile où une attestation vous sera remise. Celle-ci est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...).

## Horaires d'ouvertures du secrétariat de la mairie

La mairie est ouverte au public le jeudi de 17h à 18h.

Bien que la secrétaire soit sur place dès 14h, les usagers sont priés de se présenter aux heures définies ci-dessus. En effet, en respectant ces horaires vous permettez à la secrétaire de mairie de mener à bien et sans interruption les tâches administratives qui lui sont confiées. Elle peut ainsi vous recevoir en toute quiétude aux horaires réservés à l'accueil du public.

Merci de votre compréhension.

## À noter

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont, après qu'ils aient eu lieu, affichés sur le panneau réservé aux informations municipales puis consultables en mairie.

### Contact :

03 44 82 77 18

commune.catheux@orange.fr

## A la bonne heure !

La cloche de l'église, à la sonnerie défaillante, est désormais munie d'un nouveau système automatisé. Le coût de cette réparation s'élevant à 3 500 €, Olivier Dassault a attribué à notre commune une enveloppe parlementaire de 850 €.

## La journée du souvenir

Le 8 février 1944, un B-17 de l'US Air force s'écrasait dans le bois dit de *la Cornette à loup* à Catheux. Toutefois son pilote, le lieutenant Milton V. Shevchik, ainsi que son équipage purent évacuer l'avion en parachute. Ils furent recueillis par la population locale mais l'un d'entre eux fut néanmoins capturé par l'Occupant. Le lieutenant américain Milton V. Shevchik, quant à lui, fut caché par des résistants dans une grange à Domeliers.

Notre commune a eu l'honneur de recevoir, en mai 2013, les deux fils ainsi que la belle-fille de Milton V. Shevchik. Celui-ci, disparu en 1999, avait également une fille, hélas décédée. Le mari de cette dernière et leurs deux enfants, n'ayant pu être du voyage l'an passé, viennent à leur tour lui rendre hommage le 30 mai 2014.

Ils seront accompagnés par Dominique Lecomte (Association des Sauveteurs d'Aviateurs Alliés).

## Travaux communaux Quoi de neuf !

### La rue du Chauffour

Les travaux débiteront le 6 juin prochain. Dans un premier temps ERDF installera de nouveaux poteaux électriques en remplacement des anciens.

Cette opération sera suivie par les travaux de réfection de la voirie. Celle-ci sera entièrement remaniée, profil compris. En effet, son tracé sera décalé en direction du bâtiment du terrain communal.

De plus, elle sera dotée d'un réseau d'assainissement pluvial adapté.

Le coût de ce chantier s'élève à 26 000 € TTC mais la commune bénéficie d'une subvention du Conseil général représentant environ 30 % du montant des travaux.



### Création d'une réserve incendie

Le quartier dit de Crèvecœur n'étant pas pourvu en équipements défense incendie, le conseil municipal a décidé la création d'une réserve incendie afin de protéger tant les constructions existantes que celles à venir. En effet, l'autorité qui délivre les permis de construire est tenue de veiller à ce que les conditions permettant la lutte contre les incendies soient remplies. Il faut, bien sûr, que la construction soit accessible, mais aussi disposer de la quantité d'eau nécessaire grâce à une pression et un débit suffisant dans les réseaux ou grâce à l'existence de réserves d'eau\*.

Il a donc été décidé de créer dans ce quartier un réservoir en eau. Ce dernier, qui sera enterré, sera implanté dans un bien sans maître, le long du chemin reliant Catheux au Gallet.

Cette opération, dont le coût s'élève à environ 75 000 € TTC, bénéficie d'une subvention de l'État représentant 50 % du montant des travaux.

\*Notons, lors de la demande d'un permis de construire, qu'en cas d'avis défavorable des pompiers, le constructeur peut s'engager à réaliser sur son terrain les réserves en eau nécessaires. Il lui revient alors de présenter un projet modifié intégrant ces équipements, le permis de construire lui étant alors délivré avec la prescription de réaliser **à ses frais** la ou les réserves prévues sur le plan.

# Catheux Animations

## Du dynamisme et de la bonne humeur en partage

Depuis plusieurs années, cette association organise différentes manifestations au sein de notre village.

Ces rencontres festives, telles celles de Noël ou de la Saint-Jean, sont essentielles à la vie d'une commune.

Elles offrent non seulement beaucoup de bonheur aux enfants lors des fêtes de fin d'année mais permettent aussi de renforcer le lien social entre les habitants.

Un challenge que les bénévoles de cette association s'efforcent de renouveler chaque année.



Distribution des cadeaux à Noël

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le vendredi 9 mai 2014. Le président, Jean-Marie Decormeille, a présenté aux personnes présentes les bilans d'activités et financier de l'association.

Puis, après appel à candidature dans l'assemblée, il a procédé à l'élection des membres du bureau dont la composition est désormais la suivante :

Président, Jean-Marie Decormeille ; vice-président, Christophe Theodoulidès ; trésorière, Lorie Hoffman ; trésorière adjointe, Nathalie Wattedled ; secrétaire, Valérie Fémolant.

### **La fête de la Saint-Jean**

La tente que l'association loue à la Communauté de Communes étant déjà réservée du 14 au 28 juin, la date de cette fête a été avancée au 7 juin.



Le Père Noël en visite à Catheux

## À vos agendas !

Rendez-vous le 7 juin, à partir de 20h, pour le repas dansant !

Et toutes celles et tous ceux qui seraient disponibles pour aider à la préparation de cette manifestation seront les bienvenus !

## Catheux Animations

9, rue de Choqueuse  
60 360 Catheux

N'hésitez pas à appeler pour obtenir des informations supplémentaires sur les activités et les manifestations à venir !

Contacts :

03 44 82 36 42

03 44 82 74 41

06 07 97 31 52

## Feu de la Saint-Jean

**7 juin 2014**

A partir de 20h

### *Menu*

Apéritif

Cochon grillé

Frites

Dessert glacé

Tarifs

Adultes : 10 €

De 4 à 12 ans : 5 €

Gratuit pour les enfants de moins de 3 ans



Préparation de la fête de la Saint-Jean en 2010